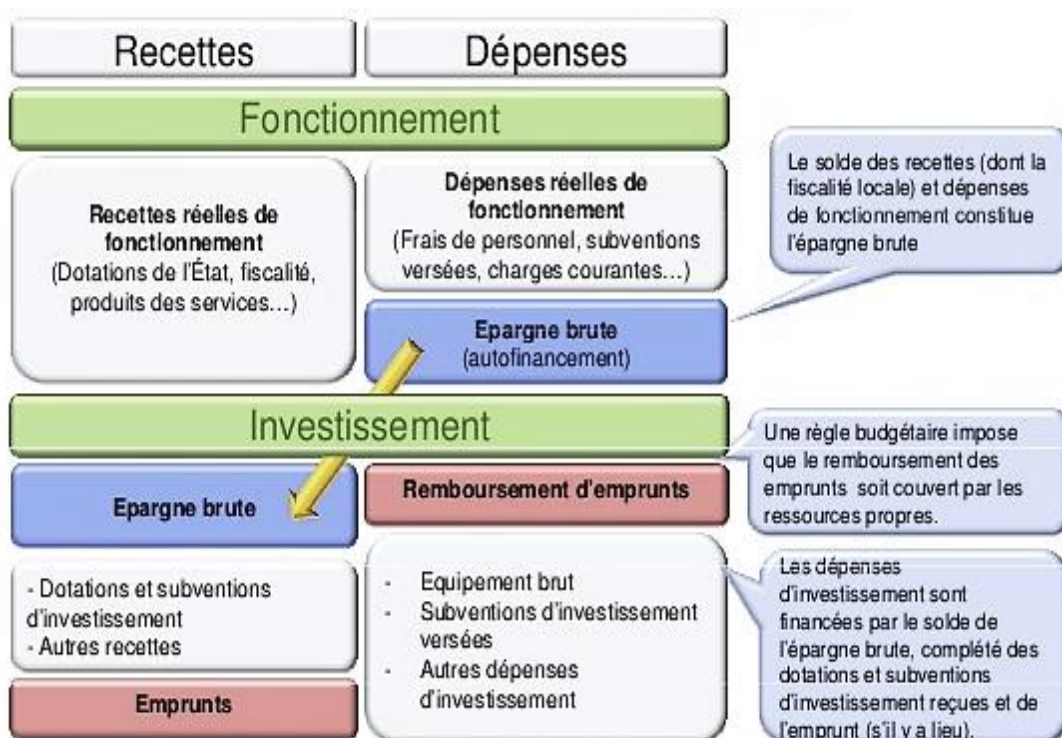


Selon l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget des collectivités. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou **section de fonctionnement**), incluant notamment les marchés et factures courantes, les salaires et charges des agents, le reversement d'une part des impôts aux Communes, les subventions ; de l'autre, la **section d'investissement** qui a vocation à préparer l'avenir avec les gros achats et travaux, mais aussi le remboursement de la dette.



La Communauté Creuse Grand Sud connaît cependant une situation exceptionnelle, car, du fait de ses difficultés financières passées, elle est suivie tous les ans par la Chambre Régionale des Comptes dans le cadre d'un plan de redressement 2017-2022. Le Compte Administratif 2022 permet de dégager une bien meilleure marge que les années précédentes permettant d'espérer effectivement la sortie du plan de redressement.

**Le Compte administratif** constate la réalisation des recettes et dépenses de l'année.

**La section de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires.

**Les recettes de fonctionnement**

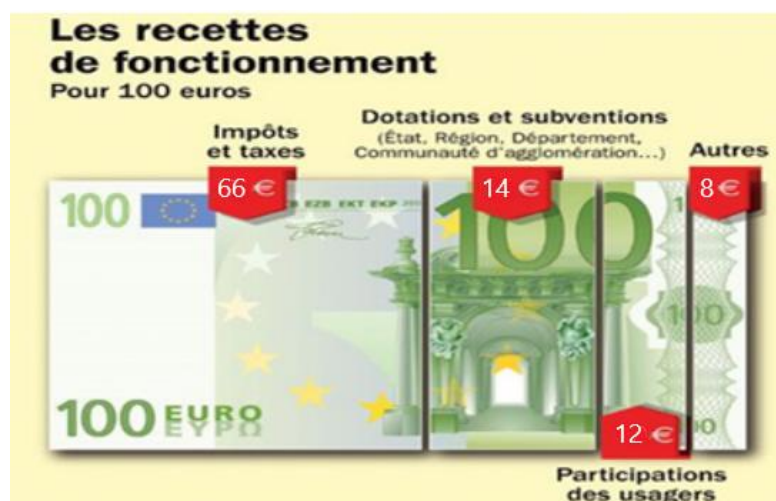
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'État, aux subventions d'autres collectivités et des recettes exceptionnelles.

On constate qu'en 2022, les recettes ont été bien recouvrées et ont même dépassé le prévisionnel, notamment du fait d'une augmentation des remboursements d'arrêts maladie, d'une augmentation des produits des services, notamment les entrées de piscine, d'une augmentation des produits fiscaux et enfin d'une cession exceptionnelle d'équipements et de locaux.

Recettes	Prévu BP	Réalisé	% d'exécution
013 Atténuation de charges	90 654,29 €	118 065,72 €	130,24%
70 produits des services	712 055,00 €	831 662,74 €	116,80%
73 Impôts et taxes	7 107 104,50 €	7 108 704,99 €	100,02%
74 Dotations participations	1 496 341,25 €	1 490 741,19 €	99,63%
75 Produits de gestion courante	522 700,00 €	518 065,61 €	99,11%
77 Produits spécifiques	24 052,00 €	158 310,88 €	658,20%
042 Opérations d'ordre	100 008,10 €	67 269,72 €	67,26%
Excédent reporté (002)	531 504,55 €	531 504,55 €	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>10 584 419,69 €</b>	<b>10 824 325,40 €</b>	<b>102,27%</b>

Un fort taux d'exécution des recettes

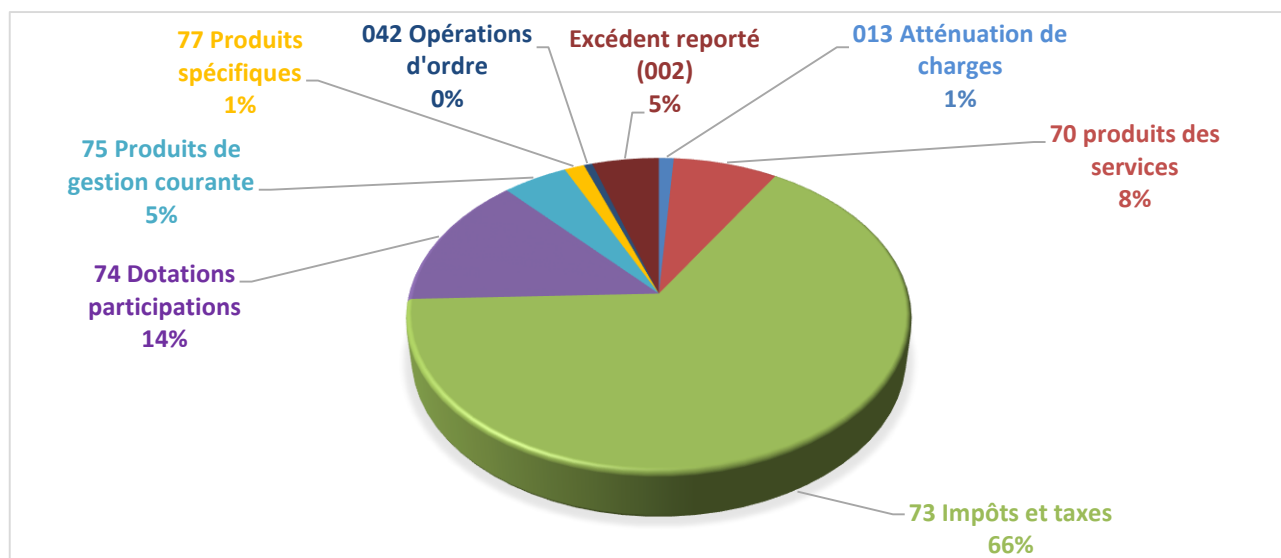
L'apport quasi intégral du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) par les Communes en 2022 a également été un apport exceptionnel et essentiel à la bonne tenue des finances 2022, sans recours à une hausse des taux de fiscalité, hors Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



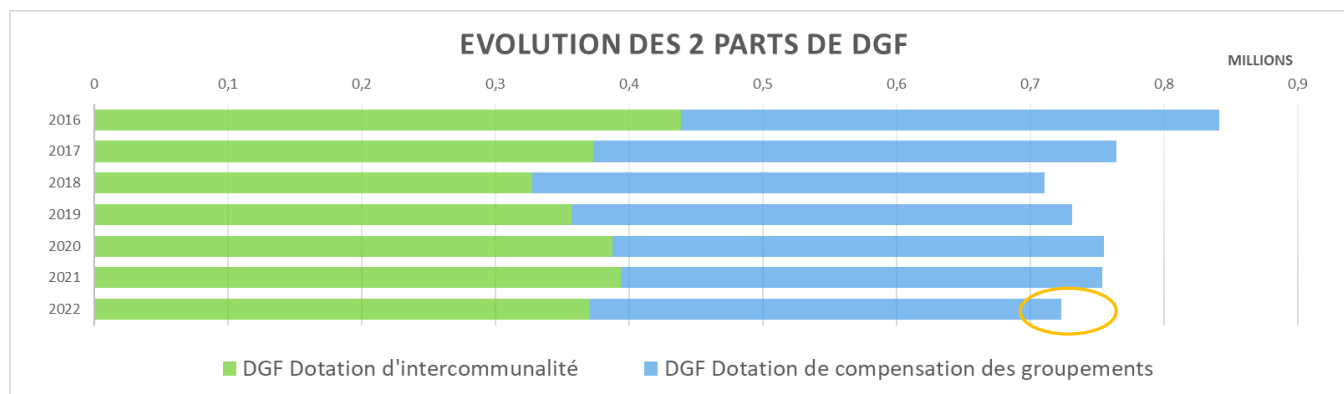
Taux	2022
<b>Taxe foncière bâti</b>	7,67%
<b>Taxe foncière non bâti</b>	7,30%
<b>Taxe d'habitation RS</b>	12,98%
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	30,17%

Un taux de fiscalité inchangé, avec à nouveau un FPIC à quasiment 100%

La participation des usagers correspond à la fois au paiement des tarifs de piscine, crèches, ALSH mais aussi des redevances, baux d'habitation ou baux commerciaux ; ces recettes des services sont restées très en deçà de celles des années d'avant COVID.



Les dotations de l'État sont en diminution y compris la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).



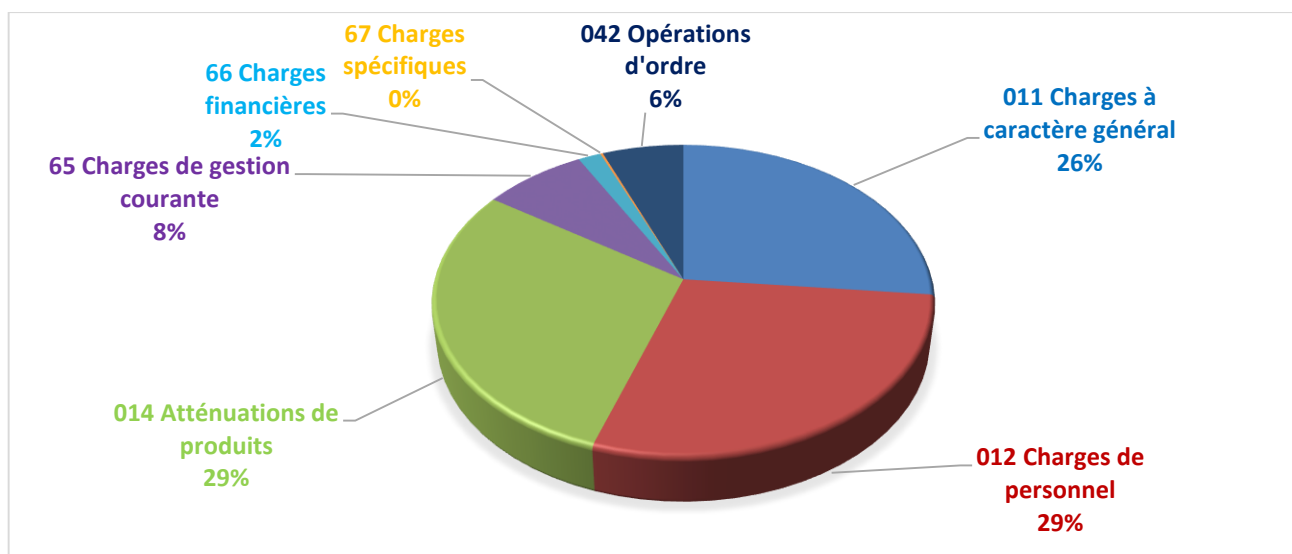
### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses courantes pour la réalisation des services proposés à la population, les frais de personnel, les reversements aux Communes, subventions accordées, intérêts de la dette.

Dépenses	Prévu BP	Réalisé	% d'exécution
<b>011 Charges à caractère général</b>	2 933 988,12 €	2 504 587,86 €	85,36%
<b>012 Charges de personnel</b>	2 818 225,00 €	2 695 480,01 €	95,64%
<b>014 Atténuations de produits</b>	2 772 695,00 €	2 764 834,91 €	99,72%
<b>65 Charges de gestion courante</b>	742 950,00 €	720 377,26 €	96,96%
<b>66 Charges financières</b>	158 401,54 €	158 157,99 €	99,85%
<b>67 Charges spécifiques</b>	19 075,00 €	17 732,04 €	92,96%
<b>042 Opérations d'ordre</b>	511 202,06 €	564 268,32 €	110,38%
<b>023 Virement</b>	627 882,97 €	- €	
<b>TOTAL</b>	<b>10 584 419,69 €</b>	<b>9 425 438,39 €</b>	<b>89,05%</b>

Un taux d'exécution plus faible des dépenses, mais qui permet de dégager un meilleur résultat.

On constate en 2022 un taux d'exécution plus faible des dépenses. Si la crise énergétique a commencé à se faire sentir, des mesures de sobriété ont pu être prises rapidement. Le décès du Directeur des Services Techniques, les arrêts maladies et les difficultés de recrutement ont cependant retardé certains projets en fonctionnement comme en investissement. Des décisions modificatives ont été nécessaires.



L'écart entre recettes et dépenses aboutit à un résultat de fonctionnement exceptionnel de 1 398 887,01 €

## Un investissement minimaliste en 2022

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Comme pour un ménage, l'investissement concerne tout ce qui contribue à accroître le patrimoine : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule ...

### Les recettes d'investissement

L'excédent de fonctionnement capitalisé de 2021 a intégralement été recouvré ainsi qu'une grande partie des restes à réaliser dont une avance départementale. Par contre du fait des retards concernant les projets en dépenses, des subventions et le Fonds de Compensation de la TVA n'ont été recouverts qu'en partie. Les amortissements ont été revus suite à un travail sur l'actif.

Recettes	Prévu BP	Réalisé	% d'exécution
<b>021 Virement</b>	627 882,97 €		
<b>10 Dotations fonds divers</b>	41 750,00 €	32 161,29 €	77,03%
<b>1068 Excédent capitalisé</b>	567 364,86 €	567 364,86 €	100,00%
<b>024 Cessions</b>	178 500,00 €		
<b>13 Subventions reçues</b>	148 503,12 €	259 064,69 €	174,45%
<b>16 Emprunts et cautions</b>	1 100,00 €	57 967,00 €	5269,73%
<b>27 Immobilisations financières</b>	255 000,00 €	- €	0,00%
<b>040 Amortissements</b>	511 202,06 €	430 406,85 €	84,20%
<b>040 Opérations d'ordre</b>		133 861,47 €	
<b>Restes à réaliser</b>	293 819,73 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 625 122,74 €</b>	<b>1 480 826,16 €</b>	<b>56,41%</b>

Le virement ne se réalise pas ce qui entraîne de facto un déficit, non comblé en intégralité par de nouvelles recettes

### Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont connu des évolutions dans l'année : les études ont été très limitées, les subventions à des tiers ont toutes été versées, par contre, les travaux et acquisitions n'ont été réalisés qu'en partie, notamment il reste à finaliser les travaux à l'ALSH de Felletin.

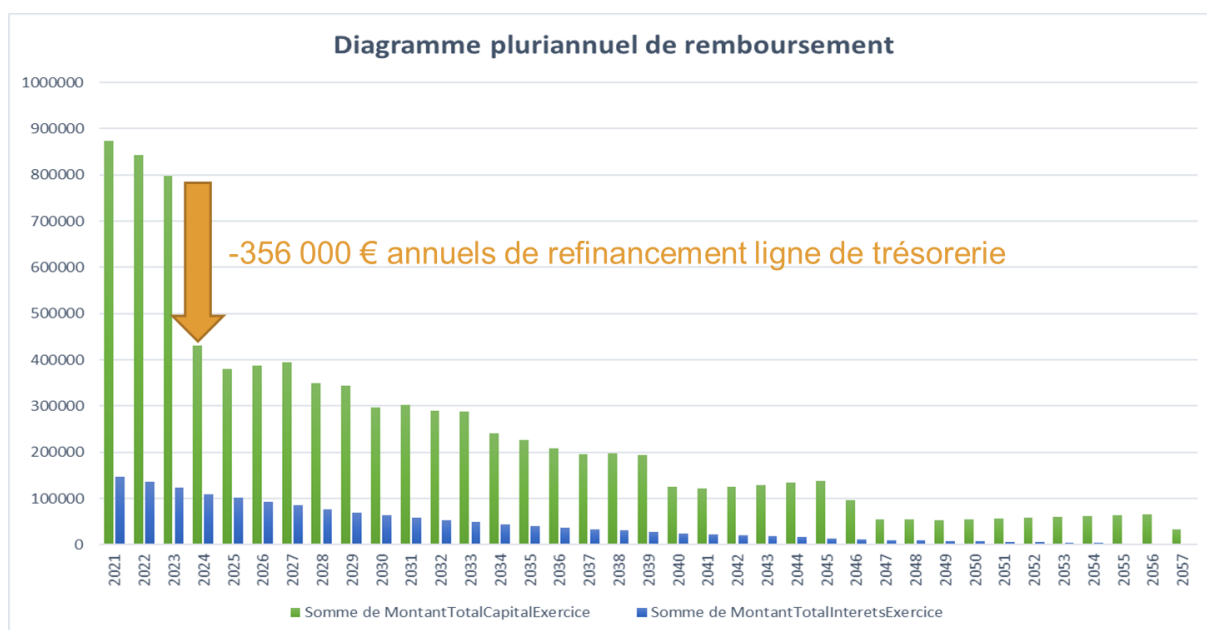
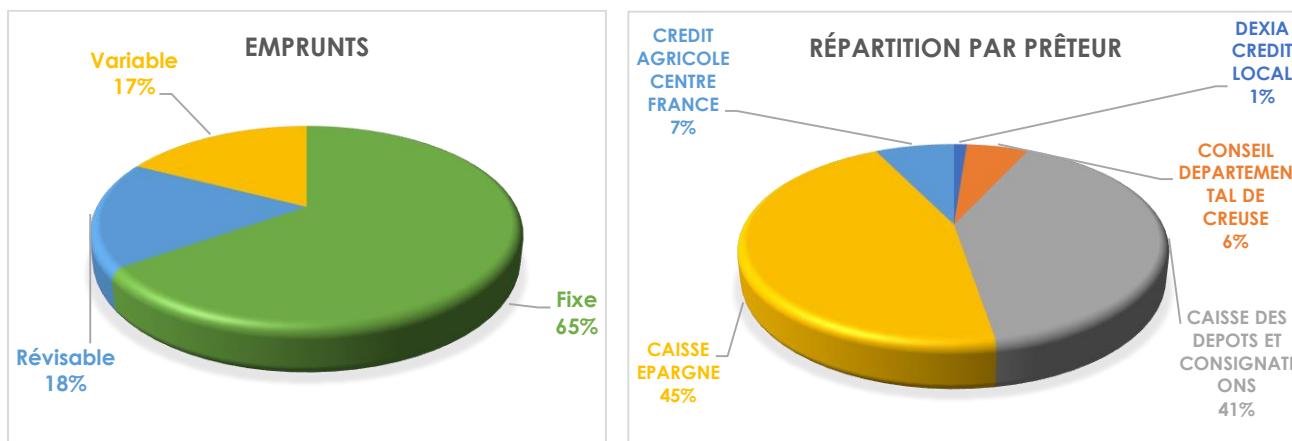
Dépenses	Prévu BP	Réalisé	% d'exécution
<b>20 Immobilisations incorp</b>	40 320,00 €	960,00 €	2,38%
<b>204 Subventions versées</b>	140 234,00 €	173 128,77 €	123,46%
<b>21 Immobilisations corp</b>	228 194,00 €	287 964,41 €	126,19%
<b>23 Immobilisations en cours</b>	23 000,00 €	97 323,20 €	423,14%
<b>13 Subventions reçues</b>	19 845,70 €	19 845,70 €	100,00%
<b>16 Emprunts</b>	834 735,00 €	834 654,05 €	99,99%
<b>27 Immobilisations financières</b>	256 000,00 €	140 725,00 €	54,97%
<b>Déficit reporté (001)</b>	569 775,60 €	569 775,60 €	100,00%
<b>040 Opérations d'ordre</b>	100 008,10 €	67 269,72 €	67,26%
<b>Restes à réaliser</b>	291 408,99 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 503 521,39 €</b>	<b>2 191 646,45 €</b>	<b>87,54%</b>

Comme pour le fonctionnement, le taux de réalisation est peu plus faible

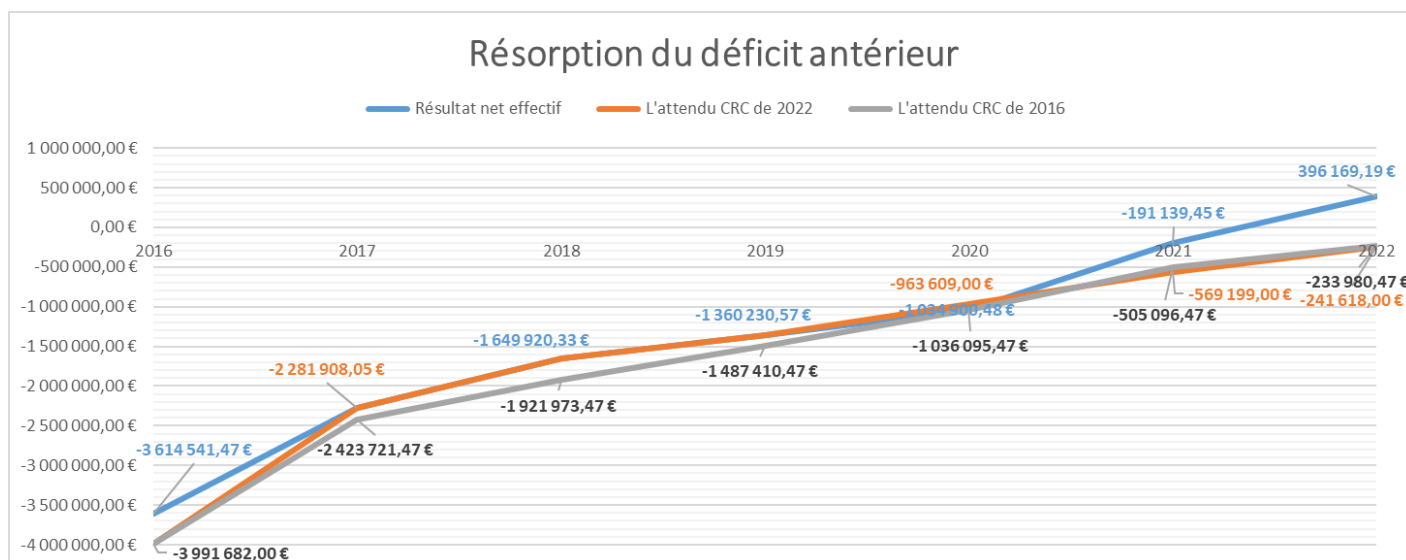
Un résultat d'investissement déficitaire de -699 110,89 €, plus important qu'en 2021

## Le remboursement de la dette

Le désendettement se poursuit avec encore 2 années difficiles du fait du refinancement de la ligne de trésorerie de 2016 à rembourser en 5 ans (2019-2023).



En conséquence : l'année 2022 marque la fin du plan de redressement



COMPTE ADMINISTRATIF - AFFECTATION DES RESULTATS		DEPENSES	RECETTES
<b>AFFECTATION DES RESULTATS n-1</b>			
Part affectée à l'investissement (R1068 exercice n) obligatoire			567 364,86
Part affectée à l'investissement (R1068 exercice n) complémentaire			
Part affectée en réserve de fonctionnement (R002 exercice n)			531 504,55
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (fonctionnement)</b>			
Total mandats & titres émis		9 230 773,77	10 139 347,76
Rattachements		201 524,36	167 014,52
dont opérations d'ordre		564 268,32	67 269,72
Excédent n			874 064,15
Déficit n			
Résultat global de clôture			1 405 568,70
Excédent à affecter			1 405 568,70
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (investissement)</b>			
Reprise excédent n-1			0,00
Reprise déficit n-1		569 775,60	
Excédents de fonctionnement capitalisés			567 364,86
Total mandats & titres émis		1 621 870,85	1 480 826,16
dont opérations d'ordre		67 269,72	564 268,32
Excédent n			
Déficit n		141 044,69	
Solde d'exécution d'investissement		710 820,29	
<b>RESULTATS au 31/12</b>			694 748,41
<b>RESTES A REALISER</b>			
Dépenses engagées non mandatées		60 046,24	
Recettes certaines non titrées			118 909,42
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>		651 957,11	
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>			0,00

### Les principaux ratios de structure (hors opérations d'ordre et FNGIR)

Principaux ratios	CA 2022	Moyenne connue de la strate (2020)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	415,85 €	375 €
Produits des impositions directes/population	213,48 €	212 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	510,76 €	443 €
Dépenses d'équipement brut/population	26,87 €	106 €
Encours de la dette/population	488,25 €	236 €
Dotation globale de fonctionnement/population	50,31 €	44 €

Communauté à Fiscalité Professionnelle Unique de 10 000 à 15 000 habitants ;

Population INSEE 12 415 habitants Population DGF 14 503 habitants.

### Consolidation avec les budgets annexes

Consolidation des résultats 2022			
Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	1 398 887,01 €	- 652 114,57 €	746 772,44 €
Atelier-relais	2 878,02 €	11 709,40 €	14 587,42 €
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>1 401 765,03 €</b>	<b>- 640 405,17 €</b>	<b>761 359,86 €</b>
SPANC	2 760,13 €	1 348,99 €	4 109,12 €
GEMAPI	30 527,93 €	111 923,53 €	142 451,46 €
ZAE	- 22 425,96 €	- €	22 425,96 €
<b>Total</b>	<b>1 412 627,13 €</b>	<b>- 527 132,65 €</b>	<b>885 494,48 €</b>

Fait à Aubusson le 13 avril 2023

La Présidente de Creuse Grand Sud

Valérie BERTIN